

## Enseignements secondaire et supérieur

### Classes préparatoires scientifiques

#### Programme de français et de philosophie - année universitaire 2017-2018

NOR : ESRS1700064A

arrêté du 12-7-2017

MEN - MESRI - DGESIP A1-2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 7-1-1998 modifié ; arrêté du 3-5-2005 modifié ; arrêté du 7-6-2016 ; avis du Cneser du 18-4-2017 ; avis du CSE du 29-6-2017,

**Article 1** - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2017-2018 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

**Thème 1 : « Servitude et soumission »**

1. *Discours de la servitude volontaire* (La Boétie)

2. *Une maison de poupée* (Ibsen) - traduction Eloi Recoing - Babel n° 1400 (Actes Sud)

3. *Lettres persanes* (Montesquieu)

**Thème 2 : « L'aventure »**

1. *L'aventure, l'ennui, le sérieux* (Vladimir Jankélévitch) - Chapitre 1 - collection GF

2. *L'Odyssée* (Homère) - traduction Philippe Jaccottet - éditions La découverte/Poche

3. *Au cœur des ténèbres* (Joseph Conrad) - traduction Jean-Jacques Mayoux - collection GF

**Article 2** - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires de technologie industrielle pour techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2017-2018 s'appuie notamment sur le thème 2 défini à l'article 1er du présent arrêté, à travers les œuvres mentionnées en 1 et 2 de ce thème.

**Article 3** - L'arrêté du 7 juin 2016 relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année 2016-2017, est abrogé à compter de la rentrée universitaire 2017.

**Article 4** - Le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 12 juillet 2017

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Pour le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim,

Le chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,

Rachel-Marie Pradeilles-Duval